
Montée et déclin du COR au Nouveau-Brunswick, 1988-1995

par Geoffrey R. Martin

Cet essai fait l'historique d'un des récents partis populistes de la «nouvelle droite», le Confederation of Regions Party du Nouveau-Brunswick (COR-NB). On raconte comment et pourquoi le parti est né et comment il s'est désintégré. Ce parti de revendication politique prônait une idéologie libertaire. L'expérience a montré qu'il est possible de faire chavirer les allégeances politiques dans les régions «traditionnelles» comme le Nouveau-Brunswick, mais la colère qui donna naissance au parti s'est finalement retournée contre lui pour ronger sa cohérence.

La saga du COR-NB a pris fin le 11 septembre 1995 lorsque, à l'issue de l'élection provinciale, le parti s'est retrouvé avec 7 p. 100 des voix et aucun siège à l'Assemblée. Pour un parti qui avait recueilli 87 256 voix (21 p. 100 des électeurs) à l'élection provinciale de 1991, remporté huit sièges et formait l'opposition officielle à l'Assemblée législative, c'était un dur coup. Il est vrai que le succès du COR-NB en 1991 s'est produit à un «moment populiste» dans la vie politique du Nouveau-Brunswick. Plusieurs facteurs se conjugaient pour permettre à un nouveau parti qui rejetait le «bilinguisme officiel» et une bonne part des principes fondamentaux du régime politique d'obtenir un succès notable dans une province qui n'a guère connu de tiers partis dans le passé. L'effondrement du COR à la récente élection montre que ce moment populiste est chose du passé, tout comme les autres facteurs qui ont contribué à son succès. Pour l'avenir prévisible, la vie politique au Nouveau-Brunswick a retrouvé son cadre traditionnel où deux partis dominés par les élites conservatrices s'opposent.

Le COR au Nouveau-Brunswick

Le COR-NB fut formé en 1989, moins de deux ans après le balayage qui permit au Parti libéral sous Frank McKenna de remporter tous les sièges à l'Assemblée législative. À l'élection de 1991, le COR-NB remporta des sièges dans le sud et le centre de la province, et obtint un appui disproportionné dans les régions rurales peu peuplées. Il profita des préoccupations latentes que le bilinguisme inspirait à l'électorat, surtout dans les anciennes chasses gardées du Parti conservateur.

- Le programme électoral et les principes du parti se résument en cinq points centraux. Le COR était, d'abord et avant tout, un parti centré sur un *programme*, plutôt qu'un parti idéologique; j'entends par là qu'il s'était donné un programme fixe sur lequel ses membres refusaient tout compromis.
- C'était, deuxièmement, un parti de *revendication* ciblé sur une seule chose, le «bilinguisme officiel». Essentiellement un «parti ethnique», il représentait cette composante anglophone du Nouveau-Brunswick que la politique gouvernementale de la province et du pays contrariait vivement, au point de se laisser aller à la colère.¹
- Troisièmement, tout comme le Crédit social en Alberta, le COR-NB était un parti *populiste* pour qui il était aussi important de changer le système que de changer la politique gouvernementale sur des points précis. Ce

Geoffrey R. Martin est journaliste et professeur à temps partiel à l'Université Mount Allison de Sackville (Nouveau-Brunswick)

populisme se faisait sentir surtout par l'inversion de la hiérarchie politique : pour les militants du COR, les élus étaient responsables d'abord à l'électorat, puis au parti, et en dernier lieu seulement au chef du parti.

- Quatrièmement, l'idéologie du parti correspondait au «libéralisme classique» au sens où on l'entendait au 19^e siècle; on la décrirait plutôt comme *libertaire* de nos jours.
- Enfin, comme le Crédit social à l'époque, le COR était plutôt un parti de *petits bourgeois* et de la petite classe moyenne.

Ce dernier élément est important et on l'oublie trop souvent; il est également pertinent dans le cadre d'autres expériences politiques canadiennes, et notamment le Parti réformiste du Canada. Au moment de son apogée, le COR était dominé par des personnes à revenu moyen, des petits entrepreneurs, des membres des professions libérales et des travailleurs autonomes. Âme véritable des sociétés industrielles avancées, la classe moyenne, qui assume plus que sa part du fardeau fiscal, est plus portée à sentir qu'on abuse d'elle et qu'on l'empêche d'améliorer son sort. Il faut toutefois admettre que l'attrait du parti ne se limitait pas aux «groupes à revenu moyen.» Ses idées correspondaient aussi aux sentiments de ceux qui exercent un certain contrôle sur leur travail : les professionnels, les petits entrepreneurs, et les producteurs indépendants de produits de base comme les agriculteurs, les propriétaires de boisés, les pêcheurs et les travailleurs autonomes en général. Ces caractéristiques ont leur importance car la classe des petits bourgeois, qui s'allie tantôt avec la classe ouvrière et tantôt avec la bourgeoisie, s'aliène aussi parfois l'une et l'autre.

La cohésion présente un problème notoire pour les partis politiques qui attirent uniquement la classe moyenne et la petite bourgeoisie. Comme C.B. MacPherson le fait remarquer, «la petite bourgeoisie ne saurait se montrer cohésive» en politique parce que l'individualisme de ses membres la divise et la fait éclater.² Cet individualisme, l'inconscience de l'opposition entre populisme et libre-entreprise, et la foi dans l'intérêt général sont des éléments importants du programme du COR-NB.

Sur le plan électoral, le COR n'était pas un parti de la grande entreprise ou des classes affluentes, même si son programme, et surtout les dispositions destinées à affaiblir le gouvernement, paraissait avantager de façon disproportionnée les grandes sociétés. Pourtant, les groupes de personnes à revenu élevé et les fortunés semblent être restés fidèles aux Libéraux et aux Conservateurs. Les liens étroits entre la puissante famille des McCain et le Parti libéral, et la nomination de l'épouse d'un des McCain, Margaret Norrie McCain, au poste de lieutenant-gouverneur de la province pour un mandat de cinq ans en 1994, symbolise cette union. Les intérêts, tant personnels qu'industriels, de la famille Irving sont plus difficile à déceler avec certitude. Les descendants du fondateur de l'empire Irving n'interviennent guère publiquement dans la vie politique, et

semblent préférer exercer leur influence sur le gouvernement provincial en place quel qu'il soit. À en juger par l'élection fédérale de 1993 et l'élection provinciale de 1995, les Irving semblent pencher pour les partis de la «vieille garde» plutôt que pour les mouvements populistes de droite ou de gauche. Pendant la campagne fédérale de 1993, ils ont contribué aux caisses électorales des Conservateurs et des Libéraux, mais pas à celles du Parti réformiste, du Parti national ou du NPD.³

La formation du COR

Sous la houlette de Frank McKenna, les Libéraux ont complètement dominé la vie politique au Nouveau-Brunswick de 1987 à 1989, période pendant laquelle une situation de parti unique existait dans la province. Le COR a pourtant connu un essor beaucoup plus rapide, moins de deux ans après l'élection de 1987, que les tiers partis connaissent habituellement. Cela s'explique d'abord par la longue et grave période de chômage élevé et de difficultés économiques qui frappe le Nouveau-Brunswick depuis plus de 25 ans. L'humiliation du Parti conservateur en 1987 était une répudiation de Richard Hatfield, contre lequel l'électorat s'est tourné parce qu'il était au pouvoir depuis longtemps et à cause de ses problèmes juridiques personnels. Le Parti conservateur fut lent à reconstruire par ailleurs, et le chef qu'il s'est finalement donné, Barbara Baird Filliter, était considéré de manière générale comme inefficace. La réaction au désir d'accroître le bilinguisme dans la fonction publique manifesté par le gouvernement McKenna, ce en quoi il lui a fallu reconnaître son échec par la suite, a aussi contribué à la montée rapide du COR-NB. Pour beaucoup de militants et d'électeurs, enfin, la politique fédérale et la politique provinciale ne sont pas dissociables, et le dégoût que le gouvernement Mulroney inspirait aux militants, autre handicap pour l'aile provinciale du Parti conservateur, est l'une des raisons qui expliquent la montée du COR-NB.

Un autre aspect de la flambée du COR-NB qui n'a pas retenu suffisamment l'attention c'est sa genèse comme mouvement social appelé le *New Brunswick Association of English-Speaking Canadians*, ou plus couramment l'*English Speaking Association* (ESA). L'ESA fut formé au début des années 80 pour s'opposer à l'expansion du bilinguisme dans la fonction publique provinciale, ce qu'il a réussi à empêcher. Vu ses membres et son programme d'action, l'association était un parti en attente de structures, de sorte qu'il fut facile de mobiliser les troupes une fois la décision de former un nouveau parti prise au début des années 80. Les personnes mêlées à l'organisation commençaient alors à s'interroger sur leur efficacité comme groupe de lobbying. «Nous avons fait connaître nos sujet de préoccupation au gouvernement, mais il était très frustrant de répéter, mois après mois, les mêmes inquiétudes, d'obtenir les mêmes réponses, et en réalité d'aller

nulle part,» de déclarer le premier président et premier chef du COR-NB, et ancien militant de l'ESA, Arch Pafford.⁴

L'ESA était un mouvement social ciblé sur un seul thème, et le COR hérita à la fois de son thème et de ses militants. Peut-être sous l'influence du défunt COR fédéral, le COR-NB adopta rapidement des politiques semblables de la nouvelle droite; en plus de s'opposer à l'Accord du lac Meech, il appuyait les réformes parlementaires et fiscales, la privatisation et la déréglementation. Même si ses militants prétendent que le COR n'est pas borné à un seul thème, le parti, comme l'ESA avant lui, n'aurait jamais vu le jour sans le mécontentement des anglophones face à ce qu'ils percevaient comme une pénurie d'emplois pour les anglophones et au bilinguisme officiel, deux phénomènes que ses membres ont toujours confondu. Comme l'écrivait Sue Calhoun, «si vous pressez quelqu'un de vous dire pourquoi il est devenu membre du COR, il répondra inévitablement que c'est à cause de la question linguistique.»⁵ De la même manière que l'ESA était un mouvement de protestation, le COR est un parti de protestation vu son désir de changer la situation et sa fixation sur le thème exclusif de la politique linguistique.

Le déclin du COR

Dès l'automne de 1993, deux ans après sa percée à l'élection de 1991, l'étoile du COR pâlisait clairement comme en témoignent sa chute dans les sondages d'opinion et les tiraillements internes. En 1994, le parti recueillait constamment l'appui de 3 à 7 p. 100 des électeurs décidés dans les divers sondages (par rapport à 21 p. 100 lors de l'élection de 1991), et le nombre de ses membres était tombé d'environ 20 000 en 1991 à quelque 2 500 à la fin de 1994. Dans une certaine mesure, les causes de son déclin sont le reflet de celles qui expliquent sa naissance.

Nous examinerons ici certaines des raisons de ce déclin, tout en centrant notre attention sur l'une des causes fondamentales des problèmes du parti : l'incompatibilité entre le populisme du parti, son idéologie de libre marché et son rôle de parti politique et d'opposition officielle dans le régime actuel. Contrairement à bien des membres du parti, nous prétendons que le problème du COR ne se limitait pas à trouver un nouveau chef ou un chef plus dynamique.

Si le parti a fini par s'effondrer, c'est à cause de la façon dont ses membres abordaient la politique et parce qu'une partie d'entre eux refusaient de se conformer au système de partis actuel.

Exposons brièvement les raisons manifestes de son déclin. D'abord le départ de Brian Mulroney de la scène politique

nationale et l'écroulement de l'aile fédérale du Parti conservateur lors de l'élection fédérale de 1993 ont permis à des éléments conservateurs de réintégrer l'aile provinciale de ce parti. Ensuite, le référendum sur l'Accord constitutionnel de Charlottetown en 1992 porta un double coup au COR. Comme l'accord fut rejeté à l'échelle nationale, les questions constitutionnelles et linguistiques furent mises en sourdine pendant quelque temps sur la scène politique, limitant ainsi sa capacité de capter l'attention du public. Même la constitutionnalisation du projet de loi 88, qui affirmait l'égalité des communautés francophones et anglophones au Nouveau-Brunswick, et l'élection de 1994 au Québec n'ont pas suscité beaucoup d'attention. Ce fut un dur coup également en ce sens que, alors que le COR-NB était le fer de lance des forces du non au Nouveau-Brunswick, le oui l'a remporté de façon convaincante dans la province, enlevant ainsi beaucoup de crédit à la prétention qu'avait le COR-NB de représenter une sorte de «majorité silencieuse.»

La nouvelle crédibilité acquise par l'aile provinciale du Parti conservateur au cours des deux dernières années grâce à l'efficacité de son chef, Dennis Cochrane, qui fut élu à ce poste et à l'Assemblée législative en 1991, est un troisième facteur. Même sa démission soudaine au printemps de 1995 et son remplacement par l'ancien ministre du gouvernement Mulroney, Bernard Valcourt (un francophone, par surcroît), n'ont pas suffi à redonner un nouvel élan au COR. D'autre part, le gouvernement libéral de Frank McKenna penchait à droite pendant son deuxième mandat (1991-1995), comme le montrent son attitude à l'égard de l'autonomie personnelle et provinciale, les compressions des services sociaux et de santé, et l'accent mis sur la création d'emploi dans le secteur privé. Le coup porta car, comme tout politicien idéologique compétent, McKenna savait les appuis du COR en se déportant à droite, laissant ainsi la plupart de ses adversaires au centre (ceux qui appuyaient les Conservateurs) ou à sa gauche (les partisans du NPD, dirigé par Elizabeth Weir).

Ce sont toutes d'importantes raisons du déclin du parti, mais nous devrions centrer notre attention sur une autre, à savoir l'incompatibilité entre l'identité que le parti a voulu se donner et son rôle dans le système. Le parti a voulu conjuguer populisme et libre-échangeisme, deux idéologies qui s'opposent souvent parce que les intérêts des simples gens vont souvent à l'encontre de ceux même de la petite entreprise, sans parler des grandes sociétés qui dominent l'économie politique au Nouveau-Brunswick. Tout comme les partisans de l'*United Farmers* et du Crédit social en Alberta, les membres du COR-NB avaient foi en l'individu et la libre entreprise, même si la concentration des capitaux et les niveaux élevés de chômage sont le fruit de la forme particulière de capitalisme fondé sur l'exploitation des ressources qui existe au Nouveau-Brunswick. Lancé comme un mouvement de «révolte contre le système», le COR intériorisait de plus en plus le système en 1993, au point que sa révolte se retournait contre

lui-même, avec tout le venin réservé jusque-là pour la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et les partis de vieille souche.

Comme la situation économique et de l'emploi s'est quelque peu améliorée au Nouveau-Brunswick après la récession du début des années 90, le COR-NB s'est retrouvé en perte de vitesse. (Au lieu de faire des Acadiens leur bouc émissaire comme à la fin des années 80, les anglophones du Nouveau-Brunswick étaient plus portés, en 1995, à reprocher au gouvernement libéral d'Ottawa le resserrement des règles de l'assurance-chômage dans le budget de 1994 ou le projet de loi sur le contrôle des armes à feu de 1995.)

Un grave problème structurel, celui du conflit idéologique entre le conseil d'administration et le caucus du parti, sous-tend ces conflits internes. Comme nous l'avons expliqué, le parti avait comme principe qu'un élu est responsable d'abord à l'électorat, puis au parti, et enfin au chef du parti. Pourtant, d'après la constitution du COR, c'est au parti, pas au caucus des élus, qu'il appartient de choisir le chef, et le conseil d'administration peut convoquer un congrès de direction, ce qui assure inévitablement le contrôle du parti sur les élus. Greg Hargrove (député de York-Nord) affirmait en 1993 que le conseil d'administration avait outrepassé son autorité en cherchant à se défaire du chef de l'époque, Danny Cameron, puisqu'il doit rendre des comptes aux membres, tandis que le caucus rend compte à l'électorat. Selon ce raisonnement, les membres peuvent élire un chef mais ne sauraient le destituer, ce qui rappelle étrangement les «vieux partis» auxquels s'en prenait le COR. Cela porte à croire qu'il existe une contradiction inhérente dans l'inversion de la hiérarchie «chef-parti-électorat» établie par le COR, puisque les élus ne sauraient, vu le pouvoir qu'a le parti de destituer le chef en convoquant un congrès de direction, rendre des comptes à l'électorat.

Conclusion

Le COR-NB était un parti de protestation situé un peu à droite du centre dans le spectre politique qui avait pris à son compte la tendance qu'ont beaucoup d'anglophones du Nouveau-Brunswick à blâmer le bilinguisme officiel, l'État tentaculaire et les «groupes d'intérêts spéciaux» pour leurs problèmes économiques. Il est venu, grâce à l'état général de faiblesse de l'opposition politique pendant le premier mandat de Frank McKenna et à l'impopularité du gouvernement Mulroney dans la région de l'Atlantique, remplir le vide laissé

par l'effondrement de l'aile provinciale du Parti conservateur. Cet article montre que pendant une courte période la culture politique du Nouveau-Brunswick s'est révélé moins traditionnelle que beaucoup d'observateurs le prétendent, puisqu'un important segment de l'électorat s'est montré prêt à tenter sa chance avec une autre formation politique que les deux partis dominants. En faisant du COR l'opposition officielle, l'électorat a montré qu'il était disposé à renoncer, sur le plan tant personnel que de la circonscription, aux avantages qu'il y a à élire un député du parti ministériel.

Le déclin éventuel du COR est attribuable à la contradiction entre le populisme de son rejet des partis et les réalités avec lesquelles un parti politique doit composer dans le régime actuel. Notre essai fait également ressortir les risques qu'il y a à fonder un nouveau parti sur des principes participatifs et populistes même s'il doit fonctionner dans un régime politique «démocratique» qui demeure hiérarchique et décourage la participation active, véritable et massive au processus gouvernemental d'une élection à l'autre. À l'élection de 1995, l'électorat a de nouveau accepté le régime politique élitiste, où un gouvernement est jugé en fonction de ses résultats, pas de son style.

Une coalition délicate de populistes, de militants anti-francophones, et de conservateurs traditionnels avait donné naissance au COR. Cette coalition a éclaté, et il est peu probable qu'elle renaisse dans un avenir prochain. En réalité, cela pourrait prendre une génération. Il est possible que le populisme se fasse de nouveau sentir dans les prochaines années, si la population se sent de plus en plus aliénée par le gouvernement McKenna du Nouveau-Brunswick et le gouvernement Chrétien à Ottawa. La question est de savoir si un parti politique peut tirer avantage de ce mécontentement populiste sans périr dans le brasier qu'il aura allumé.

Notes

1. Dans un autre article intitulé «The New Brunswick COR Party as an «Ethnic Party», à paraître dans *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 1996, volume 23, l'auteur examine plus en profondeur la question du bilinguisme et la base ethnique du parti.
2. Voir C.B. MacPherson, *Democracy in Alberta: Social Credit and the Party System*, deuxième édition, (Toronto: University of Toronto Press, 1962).
3. *New Brunswick Telegraph Journal*, le 4 octobre 1994, p. 1.
4. Interview d'Arch Pafford, Nordin (N.-B.), le 20 août 1993.
5. Sue Calhoun, «Getting to the Core of COR,» *New Maritimes*, 1992 11 (2) novembre/décembre, p. 15.